



L'ANAFACEM PROPOSE UNE DECOUVERTE DU PAYS DE LORIENT, SON MUSEE TABARLY, SA RADE ET SES PORTS AINSI QUE LA DECOUVERTE DES HARAS D'HENNEBONT.

DU 02 AU 04 SEPTEMBRE 2009

Au club Belambra de « GUIDEL »

PARTICIPATION PAR PERSONNE (chambre double) :88 euros.

Mercredi 02 septembre 2009

Arrivée au CLUB VVF Belambra de Guidel « les portes de l'océan » dans le courant de l'après midi. Installation, dîner et soirée au club.

Jeudi 03 septembre

Lorient : sa rade et la cité de la voile.

Départ pour Lorient via la route côtière .Arrivée à l'ancienne base de sous-marins où vient d'être construite la Cité de la voile Eric Tabarly.

Croisière commentée dans la rade pour découvrir les cinq ports de la ville, nous entrerons dans un des blockhaus d'où partaient les » u-boat ».Possible escale dans la citadelle de Port Louis.

Déjeuner au restaurant de la cité de la voile.

Après midi visite du musée Tabarly. . C'est toute la navigation contemporaine qui sera explorée lors d'un parcours initiatique de 2 heures dans le monde de la voile.

Retour au club pour dîner et soirée.

.

Vendredi 04 septembre

Matinée libre .Possibilité de louer des bicyclettes pour découvrir la cote sauvage en empruntant la piste cyclable qui longe la mer sur 10kms environ. **Pour ceux qui aiment le golf : Golf 18 trous en link à quelques kms(Possibilité d'organiser des départs pour ceux qui le souhaitent)**

Le club se situe là où les cotes du Morbihan et du Finistère se rejoignent de part et d'autre de la Laita.

Déjeuner au club.

L'après midi, visite commentée du Haras National d'HENNEBONT et de ses magnifiques écuries situées dans un site du 18^{ème} siècle, puis visite de l'exposition permanente consacrée au rôle des haras nationaux à travers l'histoire, aux techniques d'élevage et de reproduction des chevaux.

.

Nous nous séparerons à l'issue de cette visite

Inscription :

Les inscriptions sont prises du 15 Mars au 15 Juillet 2009.

Après cette date aucun désistement ne sera possible sans contraintes financières éventuelles.

Le versement de la participation individuelle s'effectue en une fois deux chèques. 28 euros à l'inscription, un chèque encaissable immédiatement car nous devons bloquer notre réservation avant la fin Mars (merci de vous inscrire le plus tôt possible pour faciliter la gestion

des finances de Bernard NEN) - et un chèque du solde soit 60 euros encaissable début juillet 2009.

- Pour le golf les green fees seront à régler sur place et la location de velo également.

-Toutefois les retardataires (s'il reste des places) devront payer l'intégralité en une fois.

-Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « anafacem-bln » et expédiés à Bernard NEN

17 Bd Saint Martin

29600 Saint Martin des Champs

Nom : Prénom : accompagné de :

Nombre total de personnes :

Participera à la sortie à Guidel plages Belambra VVF du 02 au 04 septembre 2009

Ci-joints un chèque de réservation de :

Un chèque du solde de :